

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 081-218102572-20240325-2024DEL10-DE



Date de la convocation :
19 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vint cinq mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/10

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Camille DEMAZURE, Franck GALINIÉ, Béatrice ALAUX, Nathalie COUVREUR, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

Membres excusés :

Patrick CENTELLES pouvoir à Thierry CAYRE
Dalila GHODBANE pouvoir à Marie-Christine VABRE
Benoît JALBY pouvoir à Jean-Marc SOULAGES
Emile DELPOUX pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO

Membre(s) absent(s) :

Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Secrétaire : Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération

Rapporteur : Martine LASSERRE

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2023
DU BUDGET
PRINCIPAL**

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget principal de la commune :

Nombre de votants
24

Votes :
Adopté à l'unanimité

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023	Restes à réaliser
Fonctionnement				
Dépenses		6 376 014,46€	6 376 014,46€	
Recettes	1 008 906,43€	6 433 155,85€	7 442 062,28€	
Solde	1 008 906,43 €	57 141,39€	1 066 047,82€	0,00 €
Investissement				
Dépenses	188 561,38€	2 514 658,72€	2 703 220,10€	299 965,71€
Recettes		2 392 356,79€	2 392 356,79€	338 937,82€
Solde	- 188 561,38€	-122 301,93€	-310 863,31€	38 972,11€

1. Section de fonctionnement

Dépenses : 6 376 014,46 €

Recettes : 7 442 062,28 € (dont 1 008 906,43 € d'excédent reporté).

Soit un résultat de clôture de : + **1 066 047,82 €**

2. Section d'investissement

Dépenses : 2 703 220,10 € (dont un déficit reporté de 188 561,38 €)

Recettes : 2 392 356,79 €

Soit un résultat de clôture de : - **310 863,31 €**

3. Restes à réaliser 2023 reportés sur 2024

Dépenses : 299 965,71 €

Recettes : 338 937,82 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

- **PROCEDE** au vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2023 de la ville de Saint-Juéry,
- **APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif du budget principal de la commune,
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget principal définitivement closes.

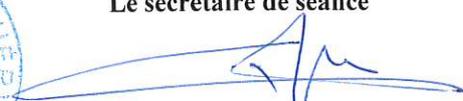
Le Maire



David DONNEZ



Le secrétaire de séance



Thierry CAYRE